

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2025

<p>Membres :</p> <p>- afférents au Conseil : 15</p> <p>- en exercice : 13</p> <p>- présents : 13</p> <p>- votants : 13</p> <p>Convocation en date du : 06 mai 2025</p> <p>Affichée le : 06 mai 2025</p>	<p>Le treize mai deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p>Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne</p> <p>Absents excusés :</p> <p>Secrétaire de séance élu : RODAMEL Karine</p>
--	---

N° 2025D405	PROJET CREATION DE DEUX TERRAINS DE PADEL
--------------------	--

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le projet de création deux terrains de padel à côté du gymnase Léon Coquard. Ce projet a pour objectif :

- de développer un nouveau sport dans le village
- de développer le club de tennis du village
- de permettre l'accès libre et pour tous à cette nouvelle activité

M. le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant :

Plan de financement – Projet de Création d'un terrain de padel				
DEPENSES HT		RECETTES HT (prévisionnelles)		
Dépenses investissement	184.000 €	Subvention Agence nationale du sport	130.000 €	70 %
		Part Association du Tennis	14.000 €	8 %
		Reste à charge de la commune	40.000 €	22 %
TOTAL	184.000 €	TOTAL	184.000 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de création de deux terrains de padel, et la demande de subvention à l'Agence nationale du Sport à hauteur de 184.000 €

ADOpte le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE M. le Maire à signer tout acte et document en conséquence,

DIT que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2026, en section d'investissement.

La Secrétaire de Séance
 Karine RODAMEL

ROZIER EN DONZY, le 16/05/2025
 Signé : le Maire, Didier BERNE

